

PROGRAMMES

Français

Histoire, géographie et éducation civique

Baccalauréat professionnel

Classes de seconde, première et terminale

En complément de cette brochure,
vous trouverez sur le site du SCÉRÉN-CNDP

www.cndp.fr/outils-doc/

l'ensemble des textes réglementaires relatifs à ce diplôme,
régulièrement mis à jour.

Georg-Eckert-Institut BS78



1 140 655 0

Sommaire

Programme d'enseignement

Français

Histoire, géographie et éducation civique

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Programme entré en vigueur à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour la classe de seconde, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la classe de terminale

Ministère de l'Éducation nationale
Direction générale de l'enseignement scolaire

Édition septembre 2010

Suivi éditorial

Sibylle DU CHAFFAUT
Téléport 1 @4, BP 80158 – 86961 Futuroscope Cedex

Maquette

Fabien BIGLIONE

Maquette de couverture

Catherine VILLOUTREIX

Secrétariat d'édition

Céline WEBER

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
- Bibliothek -

2012/3 168

F
Z-91
(1,2010)

© 2010 – CNDP, Téléport 1 @4, BP 80158 – 86961 Futuroscope Cedex

ISBN 978-2-240- 03126-6

ISSN 1778-2775

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3° d'une part que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Sommaire

Arrêté du 10 février 2009

Programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Arrêté du 10 février 2009 et annexes

Annexe 1 - Grille horaire n° 1

Annexe 2 - Grille horaire n° 2

Annexe 3 - Rattachement des spécialités de baccalauréat professionnel

Annexe 4 - Volume complémentaire d'heures-professeur

Programmes d'enseignement

Programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Français	9
Introduction	9
Finalités	9
Démarches	10
Organisation de l'enseignement	11
Contenus et mise en œuvre	13

Histoire, géographie et éducation civique

Histoire, géographie et éducation civique	21
Classes de seconde, première et terminale	21
Histoire	21
Géographie	22
Éducation civique	22
Classe de seconde	23
Classe de première	26
Classe terminale	29
Capacités – histoire et géographie	32

Horaires

Arrêté du 10 février 2009 et annexes

Arrêté du 10 février 2009 et annexes	37
Enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire	
préparant au baccalauréat professionnel	37
Annexe 1 - Grille horaire n° 1	40
Annexe 2 - Grille horaire n° 2	41
Annexe 3 - Rattachement des spécialités de baccalauréat professionnel	42
Annexe 4 - Volume complémentaire d'heures-professeur	44

Arrêté du 10 février 2009

Programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

JO du 11 février 2009 et du 14 février 2009

BO spécial n°2 du 19 février 2009

Le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif du 8 décembre 2008 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation du 27 novembre 2008 ;

arrête

Article 1 - Le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour les classes de seconde, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la classe de première, et à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 10 février 2009

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Louis Nembrini

Arrêté du 10 février 2009

Programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

JO du 11 février 2009

BO spécial n°2 du 19 février 2009

Le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif du 8 décembre 2008 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation du 27 novembre 2008 ;

arrête

Article 1 - Le programme de l'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour la classe de seconde, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 10 février 2009

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Louis Nembrini



français

Ministère de l'Éducation, du Développement Humain et de la Jeunesse

Introduction

Programmes d'enseignement

I. Finalités

Les programmes de français des sixième, septième et huitième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière.

Les programmes de français des neuvième, dixième et onzième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière.

Les programmes de français des douzième et treizième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière.

Les programmes de français des quatorzième et quinzième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière.

Les programmes de français des seize et dix-septième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière.

Les programmes de français des dix-huitième et dix-neufième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière. Les programmes de français des vingtième et vingt-et-unième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière. Les programmes de français des vingt-deuxième et vingt-troisième années visent à développer les compétences de compréhension, de production et de médiation langagière.

Français

■ Annexe de l'arrêté du 10 février 2009

Introduction

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel poursuit les exigences de l'enseignement du français au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite ainsi que l'affirmation d'une identité culturelle fondée sur le partage de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Le diplôme du baccalauréat professionnel garantit que, au terme du cursus de formation, dans la logique du socle commun de connaissances et de compétences, le candidat est désormais capable :

- d'être autonome dans la construction et la mise en perspective de ses connaissances ;
- d'exprimer, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ;
- de réfléchir sur lui-même et sur le monde ;
- de se confronter aux productions artistiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ;
- d'affirmer ses choix.

Dans la perspective d'une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur, l'enseignement du français assure la préparation aux exercices attendus dans la suite du cursus (synthèse, argumentation écrite), par la pratique constante de la lecture et de l'écriture sous des formes variées.

I. Finalités

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel vise l'acquisition de quatre compétences :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

En lien avec les enseignements d'histoire, de géographie, d'éducation à la citoyenneté, de langues vivantes, d'arts appliqués, d'histoire des arts, l'enseignement du français participe à l'enrichissement de la culture commune par la connaissance de mouvements et d'œuvres, par la fréquentation de productions artistiques variées, par la pratique d'activités culturelles.

Parmi les pratiques culturelles, la lecture des textes littéraires offre à chacun une confrontation avec les idées, les valeurs, les sentiments qui ont marqué la pensée humaine. La médiation de la littérature permet une approche du monde et de soi essentielle dans un parcours de formation. Le lecteur est confronté aux diverses expériences humaines. Il enrichit dans l'espace du texte son expérience vécue et apprend à lire le monde : il participe aux débats moraux, politiques, philosophiques, esthétiques ; il découvre les mythes et les figures héroïques qui sous-tendent nos représentations du monde.

Les lectures de textes littéraires, complétées par d'autres formes de lecture et d'étude, tiennent une place importante dans le programme d'enseignement du français, parce qu'elles sont le creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi.

II. Démarches

Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des trois objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement.

Pour la clarté de la présentation, les tableaux ci-dessous proposent en regard de chaque objet d'étude des capacités, des connaissances, des attitudes. Mais l'enseignement du français est un tout : la maîtrise de la langue orale et écrite, les compétences de lecture, d'expression orale et d'écriture, la construction de l'identité culturelle, sont transversales aux différents objets d'étude.

C'est pourquoi les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation. Pour la même raison, des capacités, des connaissances, des attitudes peuvent figurer en regard de plusieurs objets d'étude.

Lecture

Les objets d'étude donnent lieu à des activités de lecture nombreuses et variées : lectures de textes littéraires — relevant des différents genres : roman, nouvelle, théâtre, poésie, essai — et non littéraires, lectures d'images fixes ou en mouvement, d'œuvres picturales. Toutes les formes de lecture (œuvre lue et étudiée dans son intégralité, extraits étudiés dans un groupement de textes, parcours de lecture dans une œuvre, lecture cursive, lecture personnelle, lecture documentaire) sont pratiquées. Chaque objet d'étude permet de lire une œuvre longue et d'étudier un groupement de textes.

Des périodes ou des mouvements littéraires sont inscrits en référence de chaque objet d'étude, permettant la construction de connaissances littéraires et culturelles précises. Mais ces références ne constituent pas un cadre de lectures et d'activités exclusif qui interdirait la lecture de textes et l'étude d'œuvres appartenant à d'autres périodes ou à d'autres mouvements littéraires.

Oral

Les objets d'étude permettent la pratique de l'expression orale sous forme de productions orales individuelles et collectives, spontanées et préparées, telles que l'exposé, l'entretien, l'interview ou le débat d'idées.

Écriture

Les objets d'étude conduisent à des pratiques d'écriture variées : écrit de travail et de mémorisation, écriture personnelle, écriture à partir de contraintes et de déclencheurs, écriture de commentaire, écriture d'argumentation (justification, réfutation, délibération).

Langue française

Telle ou telle notion linguistique trouve une place naturelle dans un objet d'étude particulier, mais tous les objets d'étude mettent en jeu la pratique de la langue orale et écrite. Le travail sur la langue constitue un objectif majeur du cours de français : la maîtrise progressive des codes oraux et écrits est constamment recherchée, pour approfondir le lexique usuel et thématique, pour consolider les connaissances des règles de construction de la phrase et pour améliorer la production de textes organisés et cohérents.

Histoire des arts

L'enseignement de l'histoire des arts dans la voie professionnelle s'inscrit dans le prolongement du collège. Cet enseignement pluridisciplinaire (en lien notamment avec l'enseignement de l'histoire géographie, des arts appliqués et des langues vivantes) croise l'enseignement du français à propos des périodes, des domaines artistiques (arts du langage, arts du spectacle vivant, arts du visuel) ou des thématiques relevant du programme d'histoire des arts. Il permet de situer les œuvres abordées dans un contexte historique et culturel, et éclaire la compréhension des œuvres littéraires. Il élabore des corrélations autour d'une œuvre, d'un auteur, d'un thème ou d'un genre littéraire, en relation avec la thématique choisie par l'équipe pédagogique. C'est pourquoi les suggestions proposées plus loin en regard des objets d'étude ne sont qu'indicatives.

La fréquentation régulière d'œuvres artistiques permet aussi à l'élève d'exprimer des émotions, d'émettre un jugement personnel et critique. Il approfondit ainsi sa connaissance du monde et de soi.

TIC

L'enseignement du français prend sa part dans l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire : traitement de texte (élaboration, amélioration, présentation, diffusion d'une production écrite), recherche documentaire (sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias). L'enseignement du français concourt à la formation des capacités et des attitudes nécessaires dans l'univers des TIC : se repérer dans les ressources, tirer, hiérarchiser les informations, adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles, adapter sa lecture au support retenu.

III. Organisation de l'enseignement

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude dans l'ordre qui lui convient, et selon un nombre de séquences approprié à son public. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines.

Les objets d'étude sont répartis sur les trois années.

Classe de seconde

- Construction de l'information.
- Des goûts et des couleurs, discutons-en.
- Parcours de personnages.

Classe de première

- Du côté de l'imaginaire.
- Les philosophes des Lumières et leur combat contre l'injustice.
- L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations.

Classe terminale

- Identité et diversité.
- Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts.
- La parole en spectacle.

La réflexion s'organise autour des interrogations présentées ci-dessous.

1. Classe de seconde

Construction de l'information

- Les médias disent-ils la vérité ?
- Comment s'assurer du bien-fondé d'une information ?
- Peut-on vivre sans s'informer ?

Des goûts et des couleurs, discutons-en

- Les goûts varient d'une génération à l'autre. Ceux d'aujourd'hui sont-ils « meilleurs » que ceux des générations précédentes ?
- Comment faire partager ses goûts dans une démarche de dialogue et de respect ?
- En quoi la connaissance d'une œuvre et de sa réception aide-t-elle à former ses goûts et/ou à s'ouvrir aux goûts des autres ?

Parcours de personnages

- Les héros littéraires d'hier sont-ils les héros d'aujourd'hui ?
- En quoi l'histoire du personnage étudié, ses aventures, son évolution aident-elles le lecteur à se construire ?
- Les valeurs qu'incarne le personnage étudié sont-elles celles de l'auteur, celles d'une époque ?

2. Classe de première

Du côté de l'imaginaire

- La fable, le conte, les récits imaginaires sont-ils réservés aux jeunes lecteurs ?
- Comment l'imaginaire joue-t-il avec les moyens du langage, à l'opposé de sa fonction utilitaire ou référentielle ?
- Le lecteur d'œuvres de fiction fuit-il la réalité ?

Les philosophes des Lumières et leur combat contre l'injustice

- Une action juste l'est-elle pour tout le monde ?
- Quelles armes littéraires les philosophes des Lumières ont-ils léguées aux générations suivantes pour dénoncer l'injustice ?
- En quoi les écrits des philosophes des Lumières permettent-ils l'élaboration d'un jugement argumenté ?

L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations

- En quoi les avancées scientifiques et techniques nécessitent-elles une réflexion individuelle et collective ?
- Le dépassement des limites de l'être humain peut-il faire craindre une perte d'humanité ?
- Le virtuel est-il un enrichissement du réel ?

3. Classe terminale

Identité et diversité

- En quoi l'autre est-il semblable et différent ?
- Comment transmettre son histoire, son passé, sa culture ?
- Doit-on renoncer aux spécificités de sa culture pour s'intégrer dans la société ?

Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts

- En quoi le XX^e siècle a-t-il modelé l'homme moderne ?
- Les mythes appartiennent-ils seulement au passé ?
- Comment la lecture d'œuvres littéraires permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'homme au monde ?

La parole en spectacle

- Dans le dialogue, utilisons-nous seulement des mots ?
- Comment la mise en spectacle de la parole fait-elle naître des émotions (jusqu'à la manipulation) ?
- Qu'apporte à l'homme, d'hier et d'aujourd'hui, la dimension collective de la mise en spectacle de la parole ?

IV. Contenus et mise en œuvre

1. Classe de seconde

Construction de l'information

Capacités	Connaissances	Attitudes
Distinguer information, commentaire, prise de position	<i>Champ littéraire :</i> Période : l'immédiat contemporain et le développement des nouveaux médias	S'intéresser à l'actualité, lire la presse, regarder un journal télévisé, utiliser l'Internet et les multimédias
S'interroger sur le contexte de production d'une information, identifier les sources	<i>Champ journalistique :</i> Fait divers, reportage, brève	Être un lecteur actif et distancié de l'information
Rendre compte à l'oral d'un événement d'actualité présenté à travers différents médias	<i>Champ linguistique :</i> Lexique : objectivité/subjectivité Lexique de l'information et des médias Phrase active, passive, impersonnelle Mots de reprise et cohérence textuelle	Adapter, dans l'approche du texte et de l'image, son attitude au support utilisé et à la finalité de la lecture
Rédiger un article de presse en tenant compte des contraintes d'un genre journalistique	Énonciation, valeurs des pronoms, des temps et des modes verbaux	
Décoder les effets visuels dans la mise en scène de l'information	<i>Histoire des arts :</i> Thématique : « Arts, informations, communications »	

Des goûts et des couleurs, discutons-en

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Analyser et interpréter une production artistique</p> <p>Exprimer à l'oral et à l'écrit une impression, un ressenti, une émotion</p> <p>Construire une appréciation esthétique à travers un échange d'opinions, en prenant en compte les goûts d'autrui</p> <p>Situer une production artistique dans son contexte, identifier les canons qu'elle sert ou qu'elle dépasse</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : au choix, une période de rupture esthétique, en littérature et dans d'autres formes artistiques : – la Renaissance (poètes de la Pléiade) ; – le XVII^e siècle (théâtre classique) ; – Modernité et « Esprit Nouveau » (Apollinaire, Jacob, Cendrars...)</p> <p>Notions d'individualité et d'universalité, de canons et de modes, de réception</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : beau/laid, utile/inutile, plaisant/ennuyeux</p> <p>Lexique de la perception et de la sensibilité, de la plaisanterie et de l'humour, de l'adhésion et du refus</p> <p>Déterminants Substituts lexicaux et grammaticaux</p> <p>Connecteurs d'énumération Connecteurs qui introduisent l'analogie, la ressemblance</p> <p>Modalisation : termes péjoratifs et mélioratifs.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Périodes historiques : XVI^e, XVII^e siècles</p> <p>Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts, goûts, esthétiques »</p>	<p>Être conscient de la subjectivité de ses goûts</p> <p>Être curieux de différents langages artistiques</p>

Parcours de personnages

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Analyser comment un personnage se construit à travers des mots, des attributs, des avatars</p> <p>Montrer comment un personnage évolue depuis son apparition dans l'œuvre jusqu'à la fin</p> <p>Rendre compte à l'oral et à l'écrit de ce qu'un personnage de fiction dit de la réalité</p> <p>Comprendre en quoi un personnage porte le projet de son auteur</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : le romantisme, le réalisme</p> <p>Notions de personnage de roman, de théâtre (réinvestissement des lectures du théâtre du XVII^e siècle faites au collège) Notions de héros et d'antihéros</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : vrai/faux/réel Lexique du portrait physique et moral, de l'action Procédés de la désignation et de la caractérisation Expansions du nom</p> <p>Connecteurs spatiaux et temporels</p> <p>Énonciation dans le récit : point de vue, discours rapportés</p> <p>Dénotation, connotation</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Domaines artistiques : « Arts du langage », « Arts du spectacle vivant », « Arts du visuel » Thématique : « Arts, réalités, imaginaires »</p>	<p>Être curieux de connaître d'autres personnages, d'autres expériences, d'autres lieux, d'autres époques, à travers des œuvres de fiction</p> <p>Se laisser interroger par les valeurs incarnées dans un personnage</p>

2. Classe de première

Du côté de l'imaginaire

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Interpréter le discours tenu sur le réel à travers le discours de l'imaginaire (en particulier romanesque et poétique)</p> <p>Réaliser une production faisant appel à l'imaginaire</p> <p>Contextualiser et mettre en relation des œuvres traitant, par l'imaginaire, un même aspect du réel à des époques différentes</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : le surréalisme Le registre fantastique</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : imagination/imaginaire, peur/étrange Lexique des émotions</p> <p>Types de phrases, ponctuation Point de vue, modalisation du doute Comparaison, métaphore</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Domaine artistique : « Arts du langage » Thématique : « Arts, réalités, imaginaires »</p>	<p>Goûter la puissance des mots et des ressources du langage</p> <p>Être curieux des représentations variées de la réalité</p>

Les philosophes des Lumières et leur combat contre l'injustice

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Analyser une prise de position en fonction de son contexte de production et de réception</p> <p>Exprimer à l'oral ses convictions, son engagement, son désaccord</p> <p>Prendre en compte le point de vue de l'autre, le reformuler objectivement</p> <p>Argumenter à l'écrit : énoncer son point de vue, le soutenir par des arguments, conclure</p> <p>Confronter sur une question de société un débat du XVIII^e siècle et un débat contemporain</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : la littérature des Lumières se référant au juste et à l'injuste L'argumentation directe : explication, plaidoyer, réquisitoire L'argumentation indirecte : la fable, le conte</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : juste/injuste, tolérable/intolérable Lexique de la morale, du droit, de l'engagement</p> <p>Les propositions relatives Connecteurs d'opposition, de cause et de conséquence Argumentation indirecte, ironie, antiphrase Personnification, métaphore</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Thématiques : « Arts, mémoires, témoignages, engagements », « Arts, sociétés, cultures »</p>	<p>Accepter d'écouter la pensée de l'autre pour émettre une pensée personnelle et prendre position</p> <p>Être un citoyen conscient de la nécessité de s'impliquer et de défendre des valeurs</p>

L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Traiter et analyser l'information : repérage, sélection, reformulation, hiérarchisation, analyse de la valeur</p> <p>Comprendre une stratégie d'explication, d'argumentation.</p> <p>À l'écrit et à l'oral, identifier les idées essentielles d'un texte, le résumer</p> <p>Rédiger une argumentation sur un sujet de société impliquant les sciences et les techniques</p> <p>Mettre en relation des éléments sociologiques contemporains et des essais ou des fictions</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : XIX^e - XX^e - XXI^e siècles</p> <p>Essai, documentaire dans le domaine scientifique et technique</p> <p>Récit d'anticipation, science-fiction, contre-utopie</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : progrès/science/conscience Lexique de la connaissance, de la science, de la technique, du raisonnement</p> <p>Les formes de l'interrogation, l'interrogation indirecte</p> <p>Les procédés de la généralisation, de la reformulation, de la condensation</p> <p>La modalisation de la vérité, les valeurs de « on »</p> <p>Les procédés de l'interpellation</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Période : XIX^e siècle Thématique : « Arts, sciences et techniques »</p>	<p>S'informer avant d'émettre un jugement</p> <p>Accepter de nuancer son jugement et d'examiner le point de vue adverse</p> <p>Entrer dans des hypothèses envisageables dans le futur et les mettre en relation avec la société actuelle</p>

3. Classe terminale

Identité et diversité

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Analyser les modalités et les enjeux de la présentation de l'autre dans un écrit ou dans une image</p> <p>Dans un débat oral, confronter ses valeurs aux valeurs de l'autre, aux valeurs collectives : présenter son opinion, entrer en contradiction avec autrui, s'impliquer dans son propos</p> <p>Rédiger une argumentation de type délibératif (thèse, antithèse, choix personnel)</p> <p>Comprendre comment une œuvre met en tension les expériences individuelles et les questions collectives</p> <p>Situer les œuvres du genre biographique dans leur contexte historique et sociologique</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : XX^e siècle</p> <p>Littérature (roman, poésie, théâtre, essai) en rapport avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la colonisation et la décolonisation - les récits de voyage - les récits de filiation <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : individuel/collectif/singulier</p> <p>Lexique du comportement, du jugement et des valeurs</p> <p>La phrase complexe</p> <p>Connecteurs d'opposition</p> <p>Procédés de la concession</p> <p>Modalisation du jugement, valeurs du « je »</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Période : XX^e siècle</p> <p>Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts, mémoires, témoignages, engagements »</p>	<p>Exprimer les singularités de son héritage culturel dans le respect de l'autre et de sa culture</p> <p>Être sensible aux échos et aux interférences entre soi et les autres</p> <p>S'intéresser à l'expérience d'autrui comme élément de l'expérience universelle</p>

Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Repérer en quoi une situation ou des personnages de fiction peuvent représenter des questions humaines universelles</p> <p>Interpréter la dimension symbolique d'un personnage ou d'une situation</p> <p>Organiser sa pensée dans un débat d'idées à l'oral, à l'écrit</p> <p>Mettre en regard des essais, des œuvres littéraires et artistiques et les questions posées au moment de leur création sur le rapport de l'individu au monde</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : XX^e siècle L'expression du doute ou de la révolte face à au monde moderne L'influence de nouvelles sciences humaines (psychanalyse, ethnographie, sociologie) sur les arts Mythes et figures mythiques</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : nature/culture/société Lexique des arts et de la pensée Procédés de la persuasion Discours rapporté et citation Symbole, allégorie</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Période : XX^e siècle Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts et sacré »</p>	<p>S'interroger sur la condition humaine</p> <p>Avoir de la curiosité pour le débat d'idées</p> <p>S'interroger sur le sens à donner à sa vie</p>

La parole en spectacle

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Comprendre comment la mise en scène de la parole contribue à son efficacité</p> <p>Situer la visée d'une parole dans son contexte</p> <p>Analyser une scène de théâtre en saisissant sa dimension scénique</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : XX^e - XXI^e siècles Les mises en scène de la parole (plateaux de télévision, tribunes politiques, théâtres...)</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : norme/écart Lexique des émotions, lexique de la parole et des discours Les procédés de l'éloquence L'énonciation dans le texte théâtral Les procédés de soulignement et d'effacement du discours Implicite, sous-entendus, lieu commun</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Périodes : XX^e - XXI^e siècles Domaines artistiques : « Arts du spectacle vivant », « Arts du visuel » Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts, corps, expressions », « Arts, informations, communications »</p>	<p>Être conscient des codes culturels et des usages sociaux du langage</p> <p>Mesurer les pouvoirs de la parole</p> <p>Prendre de la distance par rapport à une parole</p>

H

istoire, géographie et éducation civique

■ Annexe de l'arrêté du 10 février 2009

Classes de seconde, première et terminale

En histoire comme en géographie, les professeurs doivent s'appuyer sur les acquis des élèves. Même si nombre de ces acquis doivent être réactivés, ou confortés, rien ne serait plus contraire à l'intérêt des élèves que de refaire ce qu'ils ont déjà traité, avec des connaissances ou des approches identiques. Il s'agit ici de déplacer la focale et de se placer à un autre point de vue, qui doit développer la curiosité, inciter aux rapprochements et aux comparaisons, donner envie, dans l'espace et dans le temps, de mieux connaître et donc de mieux comprendre les hommes dans leur diversité et leur universalité.

Le programme présenté laisse une large part au libre choix des enseignants et des élèves, que ce soit pour les sujets d'étude (en seconde) ou pour les situations. Par ailleurs, chacun des thèmes choisis, tant en histoire qu'en géographie, ouvre la voie à des prolongements littéraires ou artistiques, tels qu'ils ont été définis par les Instructions officielles, qui permettront aux enseignants d'utiliser pleinement leur bivalence, mais aussi de travailler en interdisciplinarité, afin de nourrir et d'enrichir l'appétence des élèves pour l'histoire des arts.

I. Histoire

Le programme d'histoire aide les élèves à mieux connaître et mieux comprendre la diversité des sociétés et la richesse des cultures. La réintroduction du temps long permet d'aborder différentes temporalités, en développant tant l'événement — qui doit reprendre sa place — que les évolutions et les permanences, qui peuvent être centenaires. Les situations permettent de mettre l'accent sur l'importance des individus, non pour étudier leur biographie, mais pour mieux comprendre le rôle des acteurs. L'étude des constructions sociales et politiques, la connaissance et le respect de l'autrui, l'identification des valeurs propres à notre société, contribuent à la formation citoyenne de l'élève.

Le XVI^e siècle a été pris comme point de départ de la classe de seconde, tant est importante la révolution des mentalités qui commence à s'y produire. Le programme, qui couvre trois siècles, est résolument axé sur une histoire européenne — celle des humanistes, des découvreurs, des colonisateurs, des révolutionnaires.

Le programme de première est centré sur l'histoire de France aux XIX^e et XX^e siècles, abordant tant l'histoire sociale que celle des représentations, et faisant une place particulière à l'histoire politique au XX^e siècle.

La difficulté de traiter le XX^e siècle est bien connue. En classe terminale, plutôt que de s'enfermer dans la chronologie, et tenant compte du fait que celle-ci a été traitée en classe de troisième, le choix a été fait de profiter du recul qui est désormais le nôtre et d'aborder cette période de façon thématique, à travers le rôle des États-Unis, la remise en cause et la reconstruction de la puissance européenne, l'apparition géopolitique des pays du Sud. Le programme s'ouvre enfin sur les grands enjeux du temps présent.

II. Géographie

Le programme de géographie vise à faire mieux comprendre le monde à travers l'étude des territoires. L'analyse des relations entre les sociétés et l'espace doit donc faire ressortir le rôle des acteurs et s'inscrire dans le contexte des dynamiques actuelles.

C'est pourquoi, en classe de seconde, l'accent est mis sur le développement durable. Cela permet l'identification de certains thèmes majeurs : l'inégalité du processus de développement, la persistance de la question alimentaire, la crise énergétique et la géographie des risques. Cette approche met en évidence la dimension planétaire des enjeux environnementaux, mais aussi la différenciation spatiale et les relations qui existent entre les États du monde.

L'articulation nécessaire des échelles pour comprendre les réalités géographiques est poursuivie en classes de première et de terminale. La mondialisation est un fait majeur de l'époque actuelle, mais l'intégration des différents pays ne signifie pas uniformisation du monde. Non seulement des résistances culturelles s'y produisent, mais surtout le processus asymétrique induit des relations de dépendance entre les hommes et entre les lieux. Le positionnement de la France et de ses territoires dans cette nouvelle donne passe par l'Union européenne, nouvelle échelle géographique dans laquelle s'exprime la citoyenneté, se pense le développement et s'organise l'aménagement.

La géographie pourra ainsi être pratiquée comme une discipline nécessaire à l'intelligence du monde et utile pour inciter les élèves à un engagement citoyen fondé en raison.

III. Éducation civique

Cet enseignement a pour finalité de préparer à l'exercice raisonné de la citoyenneté, qu'elle soit politique, économique, sociale ou culturelle. Agir en citoyen, c'est participer de manière constructive et responsable à la vie politique, sociale et professionnelle.

Cet enseignement relève d'une éducation. Il concerne la citoyenneté, sa construction progressive chez l'individu, sa réalité dans les pratiques sociales et son inscription dans l'idéal républicain. Apprentissage concret des règles qui permettent le respect de l'autre dans une société démocratique, réflexion sur les valeurs qui fondent la République et formation pratique à l'exercice de la citoyenneté, il se décline en trois objectifs essentiels : connaître et s'appropriier les droits civils, politiques, économiques et sociaux dont disposent les citoyens et comprendre les contreparties que ces droits imposent en termes de devoirs ; approfondir la connaissance des institutions de la République et des différents niveaux d'exercice de la souveraineté ; favoriser l'engagement responsable, actuel ou futur, face aux enjeux éthiques, techniques, scientifiques et géopolitiques.

Ces objectifs permettent, en outre, d'analyser les tensions entre les principes et les pratiques. À chacun de ces objectifs répond l'organisation du programme en trois blocs annuels : vivre en citoyen, le citoyen et la République, le citoyen et le monde.

Classe de seconde

HISTOIRE – Les Européens et le monde (xvi^e-xviii^e siècles)

Le programme insiste sur un certain nombre de grands changements culturels, économiques, politiques à l'époque moderne et leurs effets sur les sociétés en Europe et dans le monde.

On étudie trois sujets d'étude choisis parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
1. Humanisme et Renaissance	<ul style="list-style-type: none">– Érasme et l'Europe– Vinci et la représentation du corps– La controverse de Valladolid	<p>On présente la Renaissance comme un mouvement d'innovations dans tous les domaines de la culture, arts et savoirs, revendiquant des héritages de l'Antiquité.</p> <p>On en présente les grandes figures que sont l'artiste et l'humaniste et on en montre la diffusion notamment par l'imprimerie.</p>
2. Voyages et découvertes, xvi^e-xviii^e siècles	<ul style="list-style-type: none">– Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique– Le tour du monde de Bougainville– James Cook et l'exploration du Pacifique	<p>On montre que les découvertes, outre à des motifs économiques et géopolitiques, répondent, surtout au xviii^e siècle, à une nouvelle soif de connaissances des Européens, notamment pour les terres, les hommes, la faune et la flore des nouveaux mondes.</p>
3. Le premier empire colonial français, xv^e- xviii^e siècles	<ul style="list-style-type: none">– La compagnie des Indes orientales– Nantes ou Bordeaux et le commerce triangulaire– Une plantation	<p>À l'aide de cartes, on décrit le premier empire colonial français, du Canada aux Indes. On montre le développement du commerce fondé sur l'exclusif.</p> <p>On présente l'économie de plantation, la traite et l'esclavage et leur remise en question au temps des Lumières et de la Révolution française.</p>
4. Les Lumières, la Révolution française et l'Europe : les droits de l'Homme	<ul style="list-style-type: none">– Diderot à la cour de Russie– Protestants et Juifs en France à la fin du xviii^e siècle– La nuit du 4 août	<p>On présente les idées des Lumières développées par les philosophes face à l'absolutisme — liberté de conscience, égalité des droits — et leur rayonnement en Europe.</p> <p>On insiste sur le rôle de la Révolution française qui, en proclamant les droits de l'Homme et en les mettant en œuvre, a contribué à rendre ces principes universels.</p>

GÉOGRAPHIE – Sociétés et développement durable

Le programme met l'accent sur quelques enjeux fondamentaux pour les sociétés. Il convient de les étudier dans le contexte de la croissance démographique et dans la perspective du développement durable, c'est-à-dire répondant aux besoins des générations présentes sans compromettre la satisfaction de ceux des générations futures.

On étudie trois sujets d'étude choisis parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées, et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
1. Nourrir les hommes	<ul style="list-style-type: none"> - L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir - La sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne - L'agrobusiness aux États-Unis 	<p>On constate la persistance de la malnutrition et de la sous-nutrition malgré la croissance des disponibilités alimentaires permise par les révolutions agricoles, l'extension des terres cultivées et le développement des échanges.</p> <p>On s'interroge sur les moyens d'assurer la sécurité alimentaire et de développer une agriculture durable.</p>
2. L'enjeu énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie et développement durable en Chine - Le Moyen-Orient - La question énergétique en Russie 	<p>On met en relation les besoins en énergie, l'évolution des coûts et la gestion des ressources : mobilisation, accessibilité, recherche de sources d'énergie alternatives.</p> <p>On souligne les aspects géopolitiques et environnementaux de la question.</p>
3. Le développement inégal	<ul style="list-style-type: none"> - Les dynamiques socio-spatiales dans l'Union européenne - Les dynamiques socio-spatiales en Afrique du Sud - Les inégalités socio-spatiales dans une grande agglomération 	<p>On établit la distinction entre la croissance et le développement.</p> <p>On montre que la division entre un Nord développé et un Sud moins développé ne donne pas une image complète des dynamiques de développement du monde, et que les inégalités socio-spatiales existent à toutes les échelles géographiques.</p>
4. Les sociétés face aux risques	<ul style="list-style-type: none"> - Un risque naturel dans un DOM-ROM ou en métropole - Le couloir de la chimie au sud de Lyon - Les inondations au Bangladesh 	<p>On rappelle que les hommes peuvent être confrontés à des risques naturels et que leurs activités sont parfois à l'origine de risques technologiques.</p> <p>On analyse les facteurs de l'inégale vulnérabilité des hommes et des sociétés. On interroge la capacité de ces dernières à mettre en œuvre des politiques de prévention.</p>

ÉDUCATION CIVIQUE – Vivre en citoyen

Les thèmes invitent à construire la citoyenneté à partir de l’environnement quotidien de l’élève ou de l’apprenti pour l’élargir aux représentations et expériences de la vie sociale.

On aborde deux thèmes : le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s’appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d’autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l’initiative de l’enseignant.

Thèmes	Sujets possibles	Orientations
<p>A. Thème obligatoire :</p> <p>Droits et devoirs des membres de la communauté éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les instances de la vie lycéenne - Le droit d’expression au lycée - Le règlement intérieur 	<p>Au sein de la communauté éducative, chacun a des droits et des devoirs qui sont différents selon le statut et la fonction. On réfléchit à la mise en œuvre par les élèves de leurs droits et obligations dans l’établissement, ce qui leur permet de faire l’apprentissage des principes et des méthodes de la démocratie et de se préparer à l’exercice de la citoyenneté.</p>
<p>B. Thèmes au choix :</p> <p>Engagements individuels et collectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations - Les partis politiques - Les syndicats 	<p>Responsable, le citoyen fait vivre les valeurs de la République. La citoyenneté est exercice de droits, sens de la responsabilité, exigence d’engagement. Cette exigence d’engagement peut se manifester par la participation à des actions ; elle peut s’exercer dans des organisations collectives, dans des actions ponctuelles ou de longue portée.</p>
<p>ou :</p> <p>Égalité, différences, discriminations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un exemple d’exclusion lié au racisme, au sexisme ou au handicap - Les salaires hommes-femmes - La discrimination positive 	<p>La Constitution affirme et garantit l’égalité juridique entre les citoyens. Toute atteinte à ce principe est contraire à la loi. Il existe en revanche dans la société des inégalités et des différences économiques, sociales, religieuses et culturelles entre les personnes, qui peuvent conduire à des discriminations. À partir d’exemples, on identifie différentes formes de discrimination dont certaines sont passibles de sanctions pénales.</p>
<p>ou :</p> <p>Le citoyen et les médias</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le pouvoir de l’image - La liberté d’expression et les nouveaux médias - Les sondages d’opinion 	<p>Tout citoyen responsable doit s’informer afin de pouvoir exercer des choix et se forger une opinion sur les grandes questions d’actualité. On souligne la nécessité de développer l’esprit critique et d’amorcer une réflexion sur le traitement de l’information, ses impacts sur la société et les dérives possibles.</p>

Classe de première

HISTOIRE – État et société en France de 1830 à nos jours

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle — qu'elles soient économiques, sociales ou politiques — ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
1. Être ouvrier en France (1830-1975)	<ul style="list-style-type: none"> - 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès - 1936 : les occupations d'usine - Être ouvrier à... (exemple dans une ville industrielle) 	On rappelle l'évolution du monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses. On étudie la constitution d'une sociabilité et d'une culture ouvrières. On présente la formation d'une conscience de classe à travers les luttes sociales et politiques (grèves, syndicalisme, partis) et le processus d'intégration républicaine.
2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours	<ul style="list-style-type: none"> - Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre deux-guerres - La scolarisation des filles - Simone Veil et le débat sur l'IVG 	On étudie la condition féminine au XX ^e siècle en s'arrêtant sur quelques moments-clés : conquête des droits civils et politiques , maîtrise de la fécondité... On présente l'évolution économique et sociale de la situation des femmes, ainsi que les inégalités qui persistent.
3. La République et le fait religieux depuis 1880	<ul style="list-style-type: none"> - Les lois laïques des années 1880 - Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État - La construction d'un lieu de culte après 1905 	On montre l'évolution des rapports entre la République et les Églises en s'appuyant sur les lois scolaires de Jules Ferry et la loi de 1905. La laïcité , longtemps instrument de combat, est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes.
4. De l'État français à la IV^e République (1940-1946)	<ul style="list-style-type: none"> - La rafle du Vel d'Hiv - Jean Moulin et l'unification de la Résistance - Le programme du Conseil national de la Résistance 	On présente le régime de Vichy et la Révolution nationale, sa collaboration avec l'Allemagne nazie, sa part de responsabilité dans le génocide juif . On étudie la mise en place de la IV ^e République, en montrant qu'elle s'appuie sur les idéaux de la Résistance intérieure et extérieure.
5. La V^e République, une République d'un nouveau type ?	<ul style="list-style-type: none"> - De Gaulle et la première élection présidentielle au suffrage universel - Mai 1968 - La cohabitation 	On montre comment la V ^e République transforme durablement la vie politique, avec l' élection présidentielle au suffrage universel et le renforcement du pouvoir exécutif . On insiste sur la crise de mai 1968, l' alternance , la cohabitation et le quinquennat .

GÉOGRAPHIE – Des territoires dans la mondialisation

La mondialisation intègre les économies et les territoires dans un système planétaire qui crée une culture mondiale mais n'uniformise pas la planète. Différences culturelles et inégalités économiques caractérisent aussi l'espace mondial.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées, et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
1. Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales - Le circuit mondial d'un produit - L'action internationale d'une ONG 	On constate que les flux qui parcourent le monde dessinent des réseaux dont les nœuds sont fortement concentrés dans la Triade . On identifie ainsi la mondialisation comme l'intégration des économies, des hommes et des territoires dans un système à l'échelle de la planète. On étudie le rôle de ses acteurs : les États, les firmes transnationales, certaines organisations non gouvernementales (ONG).
2. Mondialisation et diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Le cinéma en Asie - Géographie des goûts alimentaires - Géographie des langues en Europe 	On présente l'émergence d'une culture mondiale . On montre que la vitalité des métissages culturels n'exclut pas la pluralité de cultures singulières qui témoignent des appartenances identitaires .
3. Pôles et aires de puissance	<ul style="list-style-type: none"> - La mégapole japonaise - La Chine littorale - La Californie 	Les centres de la mondialisation sont à étudier à différentes échelles. On montre que les villes mondiales et les aires de puissance contrôlent le reste de la planète. On étudie l'organisation de l'espace d'une aire de puissance.
4. Les dynamiques des périphéries	<ul style="list-style-type: none"> - Un PMA au choix - Un pays émergent au choix - L'Amérique latine 	Les périphéries ne sont pas à l'écart du système monde . On montre leurs relations avec les pôles et les aires de puissance. On met en évidence la diversité de leurs dynamiques : pays moins avancés (PMA) et pays émergents , régions en développement et poches de pauvreté.

ÉDUCATION CIVIQUE – Le citoyen et la République

Les thèmes mettent l'accent sur le fonctionnement des institutions et font réfléchir sur l'engagement responsable du citoyen.

On aborde deux thèmes : le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s'appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d'autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l'initiative de l'enseignant.

Thèmes	Sujets possibles	Orientations
A. Thème obligatoire : La Constitution et l'exercice des pouvoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes électoraux - L'élaboration d'une loi - Le rôle du Président de la République 	<p>La Constitution définit les rapports entre les différents pouvoirs et énonce les libertés dont bénéficie le citoyen. On met en relation le droit de vote avec l'exercice de la souveraineté.</p> <p>On explique en quoi la séparation des pouvoirs — exécutif, législatif et judiciaire — constitue un fondement de la démocratie et une garantie de l'exercice des droits du citoyen.</p>
B. Thèmes au choix : Droits et devoirs des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Le parcours civique (recensement et journée d'appel de préparation à la défense) - Les impôts - La couverture maladie universelle 	<p>L'État républicain garantit les libertés et les droits individuels et collectifs des citoyens. En contrepartie, ces derniers ont des devoirs : respect de la loi, participation à la défense, devoir fiscal... On réfléchit à ces droits et à ces devoirs, à leur imbrication, et on insiste en particulier sur le devoir de défense et sur les droits sociaux.</p>
ou : Citoyen français, citoyen européen	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit de vote - La Cour européenne de justice - Acquérir la nationalité française 	<p>La citoyenneté s'exerce à des échelles multiples, depuis la commune jusqu'à l'Union européenne, en passant par le département, la région et l'État. On s'interroge sur la défense française et son organisation, et sur le principe d'une défense européenne.</p>
ou : Le citoyen et la justice	<ul style="list-style-type: none"> - Être juré en cour d'assises - Le droit, la loi, la liberté - Être citoyen en prison 	<p>Une justice indépendante et égale pour tous est un élément constitutif de l'État de droit. On met en évidence l'utilité sociale de cette institution et on fait réfléchir sur l'articulation entre la liberté et le droit.</p>

Classe terminale

HISTOIRE – Le monde au xx^e siècle et au début du xxi^e siècle

Le xx^e siècle — de 1914 à 1990 — est abordé ici à travers quelques thèmes permettant d'éclairer cette période d'affrontements meurtriers, de combats des idéologies, de progrès technologique, économique et social, de tentatives d'organisations mondiales et régionales. On traite également le xxi^e siècle, tel qu'il se dessine depuis la chute du Mur de Berlin.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)	<ul style="list-style-type: none"> – Les 14 points de Wilson – Le plan Marshall et le début de la guerre froide 	On montre l'engagement des États-Unis dans les deux guerres mondiales et dans la guerre froide et leur rôle moteur dans l'économie mondiale, qui contribuent à la construction de la puissance américaine. On analyse les tentations de repli (isolationnisme) et les échecs (Vietnam). On explique comment les États-Unis ont défendu voire imposé leur modèle économique (capitalisme) et politique (démocratie libérale).
2. L'idée d'Europe au xx^e siècle	<ul style="list-style-type: none"> – Le plan Schuman – Kohl - Mitterrand et l'Europe 	On étudie les grands projets politiques et économiques d'union de l'Europe, les débats et les oppositions qu'ils suscitent (supranationalité, fédéralisme). On montre les réalisations éphémères ou durables (projet de Briand, marché commun initié par Schuman et Adenauer) en les replaçant dans leurs contextes. On souligne le renouvellement de la question de la construction européenne à la suite de la disparition des blocs .
3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie	<ul style="list-style-type: none"> – Gandhi et la non-violence – La Toussaint 1954 	On montre, à travers l'Inde et l'Algérie, les luttes coloniales et deux processus de décolonisation — pacifique et militaire — tandis que les indépendances s'accompagnent de transferts de population. On insiste sur les similitudes entre les deux pays (non-alignement) et sur leurs choix de systèmes politiques et économiques différents.
4. Le monde depuis le tournant des années 1990	<ul style="list-style-type: none"> – La chute du Mur de Berlin – Le 11 septembre 2001 	On présente les années 1990, l' effondrement du modèle soviétique et la victoire de la démocratie libérale et de l'économie de marché. On insiste sur les crises qui marquent le début de cette nouvelle période : génocides en Afrique et en Europe — Rwanda, Srebrenica —, terrorisme — 11 septembre — conflits qui opposent des États et des réseaux, interventions militaires des États-Unis et de leurs alliés.

GÉOGRAPHIE – La France dans l'Union européenne

La France s'inscrit dans l'Union européenne et dans le monde. L'articulation des trois échelles permet de situer sa puissance et de comprendre ses dynamiques territoriales.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées, et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
1. La France dans l'UE et dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> - Paris, ville mondiale - L'Outre-mer et la puissance française 	On présente le territoire français, sa diversité, son ouverture sur l'Union européenne et sur le monde. On mesure la puissance de la France dans les domaines économique, géopolitique et culturel.
2. Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conservatoire du littoral - Un aménagement dans une communauté de communes 	Avec la construction européenne et la décentralisation , l'État n'est plus le seul acteur de l' aménagement des territoires . On identifie le rôle des collectivités territoriales , des communautés de communes et des territoires de projet, de l'État, de l'Union européenne. On fait apparaître la complexité des enjeux : compétitivité des territoires, équité territoriale, environnement.
3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Une métropole - La région de l'établissement 	On met en relation le redéploiement du système productif et les dynamiques territoriales. On montre la concentration des fonctions de commandement, de recherche et d'innovation dans les métropoles . Au sein de chaque filière se dessine ainsi une division spatiale du travail . On fait apparaître la diversité des espaces productifs : technopôles, pôles de compétitivité, reconversions, déprises.
4. Les mobilités de la population	<ul style="list-style-type: none"> - La France en été - Les migrations entre la métropole et l'Outre-mer 	On étudie la répartition de la population, ses facteurs et ses dynamiques. On met en évidence les mobilités croissantes liées au travail, aux loisirs ou aux modes de vie. On fait apparaître l' inégalité des territoires de métropole et d'Outre-mer. On souligne l'importance de la gentrification des centres-villes, de la périurbanisation et de la littoralisation .
5. L'Union européenne et ses territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Les frontières de l'Union européenne - Un grand projet européen : Ariane 	L'Union européenne est une construction géoéconomique et géopolitique. On présente l' élargissement de cet espace à géométrie variable (espace Schengen, zone Euro) ainsi que les acquis communautaires . On évoque les grands débats qui le traversent.

ÉDUCATION CIVIQUE – Le citoyen et le monde

Les thèmes posent des questions éthiques qui renvoient à la responsabilité individuelle et collective du citoyen, face aux grands enjeux économiques et sociaux du monde actuel.

On aborde deux thèmes : le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s'appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d'autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l'initiative de l'enseignant.

Thèmes	Sujets possibles	Orientations
A. Thème obligatoire : Droits de l'Homme et action internationale	<ul style="list-style-type: none"> - L'ingérence humanitaire - Le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) - L'ONU 	La Déclaration universelle des droits de l'Homme a énoncé un droit universel placé au-dessus des législations étatiques. On montre que l'Organisation des Nations Unies (ONU) est chargée de la mise en œuvre de ce droit : mandats donnés à des États pour le rétablissement de la paix et pour l'ingérence humanitaire, institution de tribunaux internationaux.
B. Thèmes au choix : Citoyenneté, science et éthique	<ul style="list-style-type: none"> - La procréation médicalement assistée - Le clonage - Informatique et liberté 	On aborde la responsabilité du citoyen face aux applications de la recherche scientifique, notamment dans les technologies du vivant et de l'informatique. On questionne la pertinence des usages sociaux de la science au regard du droit et des limites de la liberté humaine.
ou : Citoyenneté et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les organismes génétiquement modifiés (OGM) - Énergie nucléaire et gestion des déchets - La biodiversité 	On s'interroge sur le besoin d'information pour comprendre les débats complexes qui portent sur les relations entre progrès technologiques, santé et environnement, dans une perspective de développement durable. On met en débat la responsabilité du citoyen au plan individuel et collectif.
ou : Citoyenneté et travail	<ul style="list-style-type: none"> - Le droit de grève et son exercice - Flexibilité et sécurité de l'emploi - La négociation dans l'entreprise 	On aborde les questions posées par l'exercice de la citoyenneté dans l'entreprise. Les relations qui lient l'employeur au salarié ou à l'apprenti sont définies par un contrat de travail qui précise les droits et les obligations de chacune des parties. On réfléchit sur les transformations des relations de travail dans le contexte de l'ouverture européenne et de la mondialisation.

Capacités – histoire et géographie

Les élèves, les apprentis ou les adultes en formation doivent acquérir les capacités suivantes :

Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{ale}
En histoire			
Dater des faits importants relatifs à la situation			
Dater des faits et les situer dans un contexte chronologique			
Situer les faits les uns par rapport aux autres			
Distinguer temps long et temps court			
Identifier les continuités et les ruptures historiques			
Périodiser			
Contextualiser			
En géographie			
Localiser une situation par rapport à des repères : pays, continent, domaine bioclimatique			
Repérer le même espace sur des cartes d'échelles et de projections différentes			
Lire différents types de cartes			
Utiliser l'échelle graphique			
Utiliser les échelles graphique et numérique			

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme d'histoire ou de géographie	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{ale}
En histoire			
Raconter un événement historique			
Raconter et caractériser un événement historique			
Caractériser un personnage et son action en rapport avec la situation étudiée			
En géographie			
Décrire une situation géographique			
Décrire et caractériser une situation géographique			

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme d'histoire ou de géographie (suite)	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{ale}
Capacités communes aux deux disciplines			
Montrer en quoi la situation étudiée est caractéristique du sujet d'étude			
Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée			
Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions			
Utiliser le vocabulaire disciplinaire			
Comparer des situations historiques ou géographiques			
Confronter des points de vue et exercer un jugement critique			
Produire un raisonnement relatif à la situation étudiée			

Exploiter des documents pour analyser une situation historique ou géographique	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{ale}
En histoire			
Distinguer la date de production de celle des faits rapportés			
En géographie			
Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple, relatifs à la situation étudiée			
Réaliser une carte, un croquis, un schéma fléché relatifs à la situation étudiée			
Capacités communes aux deux disciplines			
Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans le document selon des critères donnés			
Identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document			
Rechercher des informations dans un ensemble de documents fournis permettant de contextualiser le document			
Rechercher en autonomie des informations permettant de contextualiser le document			
Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances			
Dégager l'intérêt et les limites du document			
Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire			
Présenter à l'oral ou à l'écrit de manière synthétique les informations contenues dans une série de documents complémentaires			
Résumer à l'écrit ou à l'oral l'idée essentielle d'un document ou lui donner un titre			

Maîtriser des outils et des méthodes	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{de}
En géographie			
Réaliser une carte analytique simple en utilisant un logiciel de cartographie			
Réaliser une carte de synthèse en utilisant un logiciel de cartographie			
Capacités communes aux deux disciplines			
Utiliser des usuels : atlas, manuels scolaires, dictionnaires, les TUIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication)			
Rendre compte à l'oral ou à l'écrit, à titre individuel ou au nom d'un groupe			
Rédiger un texte organisé, respectant l'orthographe, la construction des phrases, en utilisant un vocabulaire historique ou géographique			
Présenter à l'écrit un travail soigné			
Présenter à l'oral un exposé structuré			
Prendre des notes sur l'exposé du professeur ou d'autres élèves à partir d'une fiche-guide			
Prendre des notes de manière autonome sur l'exposé du professeur ou d'autres élèves			
Distinguer pourcentages et indices			
Utiliser différents moteurs de recherche informatique et exercer son esprit critique sur les sources			



Arrêté du 10 février 2009 et annexes

Région Île-de-France
17 rue de Valenciennes
75019 Paris

Enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement technique

Le directeur

Le directeur

Le directeur de l'enseignement technique régional de l'Île-de-France

Le directeur de l'enseignement technique régional de l'Île-de-France

Horaires

Article 1 - La loi et les horaires des enseignements professionnels et généraux dispensés dans les lycées sont les mêmes que les enseignements sous statut scolaire dispensés à la différence de ceux du baccalauréat professionnel sous statut scolaire dispensés dans les lycées figurant en annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Article 2 - Dans le cadre des enseignements professionnels généraux, les articles de la loi sont complétés par les articles suivants dans le cadre de la prise en compte de l'articulation et de la complémentarité des enseignements professionnels et généraux :

- pour les lycées préparant le baccalauréat professionnel ;
- pour les lycées de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel de l'enseignement technique régional ;
- horaires d'enseignement et modalités de suivi de l'apprentissage de formation en alternance professionnelle.

Les dispositions relatives au lycée professionnel sont en annexe 1.

Article 3 - Le présent arrêté de 142 heures correspond à un enseignement dispensé sur 3 à 4 périodes hebdomadaires et réparti sur 1 an scolaire.

Article 4 - Les enseignements professionnels dispensés aux lycées pour les baccalauréats professionnels sont répartis en modules de 10 heures, de 15 heures et de 20 heures de durée hebdomadaire. Le présent arrêté définit le contenu de ces modules.

Les heures relatives à l'enseignement général sont les mêmes que les heures relatives aux enseignements généraux dispensés dans le cadre de la prise en compte de l'articulation et de la complémentarité des enseignements professionnels et généraux.

Arrêté du 10 février 2009 et annexes

*BO spécial n° 2 du 19 février 2009
JO du 11 février 2009*

Enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel

Le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code de l'éducation et not. art. D. 337-54 ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2008 ;

Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif du 8 décembre 2008 ;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de l'Éducation du 17 décembre 2008 ;

arrête

Article 1 – La liste et les horaires des enseignements professionnels et généraux obligatoires dispensés à tous les élèves dans les formations sous statut scolaire conduisant à la délivrance du baccalauréat professionnel sont fixés conformément aux tableaux figurant en annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Article 2 – Dans le cadre des enseignements obligatoires précités, des activités de projet sont proposées aux élèves. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement et peuvent prendre différentes formes, en particulier :

- projet pluridisciplinaire à caractère professionnel ;
- projet spécifique en enseignement général, en enseignement professionnel, en enseignement artistique et culturel ;
- activités disciplinaires et pluridisciplinaires autour de la période de formation en milieu professionnel.

Les projets sont organisés sur une partie du cycle ou de l'année.

Article 3 – Le volume horaire de 152 heures correspondant aux enseignements généraux liés à la spécialité préparée est réparti par l'établissement.

Article 4 – Les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique.

Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions.

Article 5 – Au total des heures d'enseignement s'ajoute un volume complémentaire d'heures-professeur de 11 heures 30 minutes hebdomadaires en moyenne pour les activités en groupes à effectif réduit et les activités de projet.

Ce volume complémentaire d'heures-professeur est calculé conformément aux dispositions de l'annexe 4 et réparti par l'établissement.

Ce volume complémentaire d'heures-professeur est corrigé pour les spécialités dont les équipements utilisés ou les contraintes d'espace et de sécurité en enseignement professionnel impliquent des groupes de taille adaptée.

Article 6 – Vingt-deux semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), incluant celles nécessaires à la validation du diplôme de niveau V lorsqu'il est préparé dans le cadre du cycle en trois ans, sont prévues sur les trois années du cycle.

La répartition annuelle de ces périodes relève de l'autonomie des établissements. Cependant, la durée globale de la PFMP ne peut être partagée en plus de six périodes et la durée de chaque période ne peut être inférieure à trois semaines.

Article 7 – Pour chaque élève, le volume des enseignements et des activités encadrées ne doit pas excéder huit heures par jour et trente cinq heures par semaine.

Article 8 – L'arrêté de création de chaque spécialité de baccalauréat professionnel précise le rattachement à l'une des 2 annexes précitées.

Les spécialités qui comportent un enseignement de sciences physiques sont rattachées à l'annexe 1 du présent arrêté.

Les spécialités qui comportent un enseignement de langue vivante 2 sont rattachées à l'annexe 2 du présent arrêté.

Les spécialités de baccalauréat professionnel en vigueur sont rattachées à l'une des deux annexes précitées, conformément à l'annexe 3 du présent arrêté.

Article 9 – Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour tous les effectifs entrant en formation dans chacune des années du cycle de formation conduisant au baccalauréat professionnel, sous réserve des dispositions de l'article 10 ci-après.

Article 10 – Pour les spécialités de baccalauréat professionnel rattachées à l'annexe 1 qui ne comportaient pas d'enseignement de sciences physiques, les dispositions relatives à cet enseignement prennent effet à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour les effectifs entrant en seconde professionnelle, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour les effectifs entrant en première professionnelle et à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour les effectifs entrant en terminale professionnelle.

Pour les spécialités de baccalauréat professionnel rattachées à l'annexe 2, les dispositions relatives à la langue vivante 2 prennent effet à compter de la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour les effectifs entrant en seconde professionnelle, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour les effectifs entrant en première professionnelle et à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour les effectifs entrant en terminale professionnelle.

Les dispositions relatives à l'enseignement de prévention-santé-environnement prennent effet à compter de la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour les effectifs de seconde professionnelle et de première professionnelle et à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour les effectifs entrant en terminale professionnelle.

Article 11 – L'arrêté du 17 juillet 2001, relatif à l'organisation et aux horaires des enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant aux baccalauréats professionnels, est abrogé à l'issue de l'année scolaire 2008-2009.

Article 12 – L'arrêté du 17 juillet 2001 relatif à l'organisation et aux horaires des enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant aux BEP est abrogé à l'issue de l'année scolaire 2009-2010.

Toutefois, pour les effectifs entrant en première année de BEP à la rentrée scolaire 2009-2010 dans les quatre spécialités mentionnées en annexe de l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation modifié, les dispositions de l'arrêté mentionné à l'alinéa précédent demeurent en vigueur jusqu'à l'issue de l'année scolaire 2010-2011 et, pour les effectifs entrant en première année de BEP à la rentrée scolaire 2010-2011, jusqu'à l'issue de l'année scolaire 2011-2012.

Article 13 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 février 2009

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Louis Nembrini

Annexe 1 – Grille horaire n° 1

Pour les spécialités comportant un enseignement de sciences physiques et chimiques

Durée du cycle : 84 semaines auxquelles s'ajoutent une période de formation en milieu professionnel de 22 semaines et 2 semaines d'examen.

Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
I - Enseignements obligatoires incluant les activités de projet		
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité		
Enseignements professionnels	1 152	384
Économie-gestion	84	28
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	152	50
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques, Sciences physiques et chimiques	349	116
Langue vivante	181	60
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75 ¹
Total	2 690	896
II - Accompagnement personnalisé		
	210	70

¹ 56 heures en moyenne en seconde et 84 heures en moyenne en première et en terminale.

Annexe 2 – Grille horaire n° 2

Pour les spécialités comportant un enseignement de langue vivante 2

Durée du cycle : 84 semaines auxquelles s'ajoutent une période de formation en milieu professionnel de 22 semaines et 2 semaines d'examen.

Disciplines et activités	Durée horaire cycle 3 ans	Durée horaire annuelle moyenne indicative
I - Enseignements obligatoires incluant les activités de projet		
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité		
Enseignements professionnels	1 152	384
Prévention-santé-environnement	84	28
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	152	50
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	380	126
Mathématiques	181	60
Langues vivantes (1 et 2)	349	116
Arts appliqués-cultures artistiques	84	28
EPS	224	75 ¹
Total	2 606	868
II - Accompagnement personnalisé		
	210	70

¹ 56 heures en moyenne en seconde et 84 heures en moyenne en première et en terminale.

Annexe 3 – Rattachement des spécialités de baccalauréat professionnel, rentrée 2009

Grille n° 1 – sciences physiques

Aéronautique

Aménagement et finitions du bâtiment

Artisanat et métiers d'art

– option : arts de la pierre

– option : communication graphique

– option : ébéniste

– option : horlogerie

– option : tapissier d'ameublement

– option : vêtements et accessoire de mode

– option : verrerie scientifique et technique

– option : métiers de l'enseigne et de la signalétique

– option : merchandising visuel

Bio-industries de transformation

Carrosserie, option Construction

Électrotechnique, énergie, équipements communicants

Environnement nucléaire

Esthétique cosmétique parfumerie

Étude et définition de produits industriels

Hygiène et environnement

Industrie de procédés

Industrie des pâtes, papiers, cartons

Interventions sur le patrimoine bâti

Maintenance des équipements industriels

Maintenance de véhicules automobiles

– option : voitures particulières

– option : véhicules industriels

– option : motocycles

Maintenance des matériels,

– option A : agricoles,

– option B : travaux publics et manutention,

– option C : parcs et jardins

Maintenance nautique

Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, option C: systèmes ferroviaires

Métiers de la mode et industries connexes - productique

Métiers du pressing et de la blanchisserie

Micro-informatique et réseau : installation et maintenance

Microtechniques

Mise en œuvre des matériaux

– option matériaux céramiques

– option matériaux métalliques moulés

– option industries textiles

Ouvrage du bâtiment: aluminium, verre et matériaux de synthèse

Ouvrage du bâtiment: métallerie

Photographie
Production graphique
Production imprimée
Pilotage de systèmes de production automatisée
Plasturgie
Productique mécanique, option décolletage

Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques
Réparation des carrosseries

Systèmes électroniques numériques

Technicien aérostructure
Technicien constructeur bois
Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Technicien de scierie
Technicien du froid et du conditionnement de l'air
Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros-œuvre
Technicien d'études du bâtiment, option A: études et économie; option B: assistant en architecture
Technicien géomètre topographe
Technicien menuisier agencier
Technicien outilleur
Technicien modeler
Technicien d'usinage
Technicien en installation des systèmes énergétique et climatiques
Technicien de maintenance des systèmes énergétique et climatiques
Traitements de surfaces
Travaux publics

Grille n° 2 – langue vivante 2

Commerce
Comptabilité

Exploitation des transports

Logistique

Métiers de l'alimentation

Secrétariat
Sécurité prévention
Services de proximité et vie locale
Services (accueil, assistance, conseil)

Vente (prospection - négociation - suivi de clientèle)

Annexe 4 – Volume complémentaire d'heures-professeur

Le volume complémentaire d'heures-professeur, prévu à l'article 5 de l'arrêté, permet les activités en groupes à effectif réduit et les activités de projet. Ce volume est calculé selon les règles précisées ci-dessous:

1 – Spécialités de l'établissement rattachées à la grille horaire n° 1

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 15 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 11,5.

Pour les divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 20 et multiplié par 5,75.

Une division isolée dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donne droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

2 – Spécialités rattachées à la grille horaire n° 2

Pour les divisions dont l'effectif est supérieur à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 11,5.

Pour les divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 élèves, le volume complémentaire d'heures-professeur est égal au nombre total des élèves de ces divisions, divisé par 24 et multiplié par 5,75.

Une division isolée dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donne droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

Les volumes complémentaires d'heures-professeur ainsi calculés sont globalisés puis répartis par l'établissement.

Les librairies et médiathèques du SCÉRÉN

des professionnels au service de l'éducation

Académie d'Aix-Marseille

CRDP: 31, bd d'Athènes
13232 Marseille Cedex 01
T 04 91 14 13 12

Autres implantations:

Digne-les-Bains, Gap, Avignon.

Académie d'Amiens

CRDP: 45, rue Saint-Leu – BP 2605
80026 Amiens Cedex 1
T 03 22 71 41 60

Autres implantations: Laon, Beauvais.

Académie de Besançon

CRDP: 5, rue des fusillés de la
résistance – BP 1153
25003 Besançon Cedex
T 03 81 25 02 51

Autres implantations:

Montbéliard, Pontarlier,
Lons-le-Saunier, Vesoul, Belfort.

Académie de Bordeaux

CRDP: 75, cours d'Alsace-Lorraine
33075 Bordeaux Cedex
T 05 56 01 56 70

Autres implantations:

Mérignac, Périgueux, Mont-de-Marsan,
Agen, Pau.

Académie de Caen

CRDP: 21, rue du Moulin-au-Roy
BP 5152 – 14070 Caen Cedex 5
T 02 31 56 61 00

Autres implantations: Bayeux, Falaise,
Lisieux, Vire, Saint-Lô, Cherbourg,
Avranches, Alençon, Flers, L' Aigle.

Académie de Clermont-Ferrand

CRDP: 15, rue d'Amboise – BP 10413
63011 Clermont-Ferrand Cedex 1
T 04 73 98 09 50

Autres implantations: Aurillac,
Le-Puy-en-Velay, Moulins.

Académie de Corse

CRDP: Immeuble Castellani
BP 70961 – Avenue du Mont Thabor –
20700 Ajaccio Cedex 9
T 04 95 50 90 00

Autre implantation: Bastia.

Académie de Créteil

CRDP: 2, allée des Marronniers
77420 Champs-sur-Marne
T 01 64 11 15 70

Autres implantations:

Champigny-sur-Marne, Le Bourget,
Melun.

Académie de Dijon

CRDP: 3, avenue Alain-Savary
BP 490 – 21013 Dijon Cedex
T 03 80 73 85 00

Autres implantations:

Nevers, Mâcon, Auxerre.

Académie de Grenoble

CRDP: 11, av. du Général-Champon
38031 Grenoble Cedex
T 04 76 74 74 74

Autres implantations:

Privas, Bourgoin-Jallieu, Valence,
Chambéry, Annecy.

Académie de la Guadeloupe

CRDP: rue de la Documentation
Lotissement Petit Acajou – BP 385
97183 Abymes Cedex
T 05 90 82 48 33

Académie de la Guyane

CRDP: 16, bd de la République
BP 5010 – 97305 Cayenne
T 05 94 28 91 61

Académie de Lille

CRDP: 31, rue Pierre Legrand
BP 30054 - 59007 Lille
T 03 59 03 12 00

Autres implantations:

Valenciennes, Dunkerque, Arras, Calais.

Académie de Limoges

CRDP: 39 F, rue Camille-Guérin
87036 Limoges Cedex
T 05 55 43 56 50

Autres implantations:

Limoges, Tulle, Guéret.

Académie de Lyon

CRDP: 47, rue Philippe-de-Lassalle
69316 Lyon – Cedex 04
T 04 72 00 76 00

Autres implantations:

Bourg-en-Bresse, Saint-Étienne.

Académie de la Martinique

CRDP: route du Phare
Pointe des Nègres – BP 529
97206 Fort-de-France Cedex
T 05 96 61 45 79

Académie de Montpellier

CRDP: allée de la Citadelle
34064 Montpellier Cedex 2
T 04 67 60 04 50

Autres implantations:

Montpellier, Carcassonne, Nîmes,
Mende, Perpignan, Béziers.

Académie de Nancy-Metz

CRDP: 95, rue de Metz
Co 43320 – 54014 Nancy Cedex
T 03 83 19 11 22

Autres implantations: Nancy, Metz,
Bar-le-Duc, Épinal.

Académie de Nantes

CRDP: 5, route de la Jonelière
BP 92226 – 44322 Nantes Cedex 3
T 02 51 86 85 00

Autres implantations: Angers, Laval,
Le Mans, Nantes, La Roche-sur-Yon.

Académie de Nice

CRDP: 51^{ter}, avenue Cap-de-Croix
BP 2011
06101 Nice Cedex 2
T 04 93 53 71 97

Autre implantation: Toulon.

Académie d'Orléans-Tours

CRDP: 55, rue Notre-Dame-
de-Recouvrance
BP 2219

45012 Orléans Cedex 1

T 02 38 77 87 77

Autres implantations:

Bourges, Chartres, Châteauroux, Tours,
Blois.

Académie de Paris

CRDP: 37, rue Jacob
75270 Paris Cedex 06
T 01 44 55 62 00

Académie de Poitiers

CRDP: 6, rue Sainte-Catherine
86034 Poitiers Cedex
T 05 49 60 67 00

Autres implantations: La Couronne, La
Rochelle, Niort, Jonzac, Bressuire,
Châtelleraut.

Académie de Reims

CRDP: 17, bd de la Paix – BP 387
51063 Reims Cedex
T 03 26 49 58 58

Autres implantations:

Charleville-Mézières, Troyes,
Châlons-en-Champagne, Chaumont.

Académie de Rennes

CRDP: 92, rue d'Antrain – CS 20620
35706 Rennes cedex 7
T 02 23 21 77 00

Autres implantations:

Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Fougères,
Saint-Malo, Lorient, Vannes.

Académie de la Réunion

CRDP: 16, rue Jean-Chatel
97489 Saint-Denis Cedex
T 02 62 20 96 00

Académie de Rouen

CRDP: 2, rue du Docteur-Fleury
BP 88
76132 Mont-Saint-Aignan Cedex
T 02 32 08 87 00

Autres implantations:

Évreux, Le Havre, Lillebonne.

Académie de Strasbourg

CRDP: 23, rue du Maréchal-Juin
BP 279/R7
67007 Strasbourg Cedex
T 03 88 45 51 60

Autre implantation: Colmar.

Académie de Toulouse

CRDP: 3, rue Roquelaine – BP 7045
31069 Toulouse Cedex 7
T 05 61 99 48 48

Autres implantations:

Foix, Rodez, Auch, Cahors, Tarbes,
Albi, Montauban.

Académie de Versailles

CRDP: 584, rue Fourny – BP 326
78533 Buc
T 01 39 45 78 78

Autres implantations:

Buc, Boulogne-Billancourt, Evry, Massy,
Pontoise.

Nouvelle-Calédonie

Immeuble Flize – avenue Carcopino
BP 215
98845 Nouméa
T 00 687 24 28 28

CNDP

Librairie de l'éducation

13, rue du Four

75006 Paris

N° vert 0800 008 212

Adresses détaillées
de toutes les implantations,
cliquez sur l'académie concernée
dans la carte en ligne sur:
www.sceren.fr

Librairie en ligne

www.sceren.com



755A3581
PRIX : 6 €
ISBN 978-2-240-03126-6

La collection «**Textes de référence**» série **Voie professionnelle** comporte :

- les «**Diplômes**», pour chaque spécialité professionnelle concernée, le décret portant règlement du diplôme et certains arrêtés d'application ainsi que le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification, le règlement d'examen et les définitions des épreuves générales et professionnelles ;
- les «**Programmes**», programmes des enseignements généraux ;

Pour en savoir plus

Sur le site du SCÉRÉN www.sceren.fr

- l'accès aux référentiels des diplômes dans la Base des diplômes de l'enseignement professionnel ;
- les sujets d'examens téléchargeables dans la Base des sujets d'examens de l'enseignement professionnel.

Sur ÉduSCOL, le site de la direction de l'enseignement scolaire www.eduscol.education.fr

Des instructions relatives à l'organisation horaire, au projet pluridisciplinaire à caractère professionnel, aux périodes de formation en entreprise.